[illegible] DIX [illegible] payables mais d'avance. Aucun [illegible] arrêté, à moins que les arrérages [illegible] à moins que celui qui voudra [illegible] n'en ait fait connaître son intention au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours [illegible] semestre courant.

[illegible] publiés en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, [illegible] piastre par carré de chaque langue pour la [illegible] insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A LOUER OU A VENDRE.

Un Magasin en briques avec des dépendances également en briques, situé à l'encoignure du chemin à coulisses et de la rue de la Victoire.

Aussi—Un Terrain face au fleuve, avec l'usage de la battue et le droit de prendre du sable du fleuve, situé au-dessus du faubourg Marigny.

Aussi—Un Terrain rue de l'Esplanade, entre Royale et Bourbon, mesurant 60 pieds de face sur toute la profondeur de l'îlet et ayant la même face à la rue du Quartier, avec une petite maison faite à cette dernière rue.

S'adresser rue Royale No. 393 ou 122. 12 nov—3t,1ps

MAGASINS A LOUER.

Le MAGASIN et l'arrière magasin de la maison No. 85 rue Toulouse. Pour les termes, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11

27 nov

A LOUER.

Une MAISON de 7 appartemens, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville et Amour. CHARLES HATREL, rue de Chartres, No. 123

23 nov

A LOUER.

La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée fesant suite à la rue du Camp; résidence jolie et commode. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS A. LEMOYNE, rue Julie, No. 81.

21 nov—15,3ps

A LOUER.

La maison appartenant à Mme. Veuve Duverge, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes à nègres, &c. On louera pour une année, ou pour plusieurs. Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 21 nov—10

AUJOURD'HUI!

LOTERIE

DE L'EGLISE EVANGELIQUE

Française—Classe No. 10, de 1833.

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi, 30 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIÉTAIRE,

D'après l'acte autorisant la Loterie.

75 NUMEROS——12 TIRAGES.

Billets seulement à $5—Coupons en proportion.

Paquets de 24 billets entiers $75, garantis devoir tirer $30.

GROS LOT:

4 Lots de 4,000 piastres
2 Lots de $1,849 et $1,000
215 Lots de 150 piastres.

PROSPECTUS:

1	Lot de	$4000	est de	$4000
1	"	4000	"	4000
1	"	4000	"	4000
1	"	1849½	"	1849½
1	"	1000	"	1000
215	"	150	"	32250
126	"	40	"	5040
126	"	30	"	3780
126	"	20	"	2520
126	"	10	"	1260
2254	"	6	"	21025
23436	"	3	"	70308

27814 Lots montant à $151,931½

BUREAU DE MALCOLM,

Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c à des taux modérés. 27 nov

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Bordeaux et Marseille à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103

25 nov

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, No. 117

19 nov

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par 23 nov BENJ. BOOTH & Co.

TRAITES sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103

23 nov

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par 23 nov LINCOLN & GREEN.

LETTRES DE CHANGE sur France, à vendre par 21 nov J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE sur les Etats-Unis, à vendre par 21 nov J. MAGER.

TRAITES sur France et New-York, à vendre par 12 nov P. J. TRICOU, rue St. Louis

TRAITES sur France, à vendre par FR. PERRET & GALLY, 59, rue Toulouse

23 oct

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

90 ACTIONS de la Banque de l'Union de la Louisiane, (de la campagne) à vendre par

14 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Bordeaux et Marseilles, à vendre par

9 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur France, à vendre par

7 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur France et New-York, à vendre par

26 sept T. NICOLET & Co.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par

4 sept A. ST. GEORGES.

LETTRES DE CHANGE sur Marseille, à vendre par 21 août JULES LE BLANC.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC,

12 août rue Royale, No. 103

TRAITES sur l'Angleterre et New-York, à vendre par 3 juillet BENJ. BOOTH & CO,

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par 10 mai I. OGDEN & CO.

100 barriques *VIN DE MARSEILLE*, offert à 21 piastres. S'adresser rue St. Louis, No 3

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAUX.

EN débarquement du navire David Cannon de Liverpool et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Faience, dans lequel se trouvent plusieurs services de table des plus nouveaux dépeins.

En magasin, Faience de toutes qualités, verres à Champagne, verres à vin et à liqueur, caraffes, gobelets taillés et unis, moutardiers, portes liqueurs, huiliers, services en porcelaine, tasses et soucoupes do., bols et soucoupes, do. bols à punch do. beurriers do. moutardiers do., verrerie commune en tout genre ainsi qu'une facture de Faience choisie exprès pour le marché du Mexique et ayant droit au drawback. V. AICARD.

27 nov Rue de Vieille Levée, No. 37.

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,

26 nov rues Chartres et Toulouse.

PRUNES.

100 CAISSES, contenant chaque 10 cartons de diverses sortes Prunes de premier choix, à vendre par F. H. PETITPAIN,

26 nov rues Chartres et Toulouse.

105 TIERCONS de riz en magasin et à vendre par

22 nov HAGAN, NIVEN & Co.

VIN DE TENERIF en demi pipes et quart de barriques, à vendre par

22 nov HAGAN, NIVEN & Co.

ON désire louer une maison [illegible] brendre; le loyer ne de[illegible] par mois. On aimerait [illegible] Canal et St. Pierre. [illegible]

22 nov

[illegible] de [illegible] pagne blanc, [illegible] 100 do. des 100 [illegible] en grains; 100 do [illegible] pruneaux frais, s'adresser I. OGDEN & Co. rue du Canal, No. 23

[illegible] Les soussignés viennent de recevoir [illegible] de choix, et offrent de les vendre à un prix très raisonnable. H. BONNABEL & FRERES, rue Tchoupitoulas

20 nov

SANGSUES DE CHOIX—3000 très belles nouvellement reçues et à vendre par DUCONGE & PEYCHAUD.

[illegible] nov

EPICES—100 sacs de première qualité [illegible] à vendre par TIERNAN CUDDY & CO. rue des Magasins, No. 80.

23 nov

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Desselles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Barran, les esclaves et biens-fond ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1 ° Adéline, négresse créole, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2 ° Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3 ° Suzanne, négresse créole âgée de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. 4 ° Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5 ° Joseph griff créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1 ° Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve à environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, formant de 4 dégrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duverge et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2 ° Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, au faubourg St-Jean, à gauche en sortant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'îlet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour record, en l'étude de feu Pierre Pédesclaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande-Rue, ensemble une maison en bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de réparation.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens-fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par orde de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

☞ Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La maison sittiée au faubourg St. Jean, chemin du Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations que de la peinturer et refaire les plafonds dans certains endroits. Elle vient d'être réparée, couverte et claire-voyé neuf, &c. C'est un lieu très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, Pilias, orangers, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La terre d'en bas, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propre à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la vente. 18 nov—8,2ps

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régistor des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1 ° Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2 ° Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur; ensemble la bâtisse en briques, à 1 étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente:—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.

9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Samedi, 30 du courant, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Murdock, 130 Actions de la compagnie du Canal et de la Banque.

Conditions de la vente: Comptant.

Par ordre de la cour,

16 nov W F C DUPLESSIS, rég

Succession de Ramon Otero.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par dame Joséphine Macias, veuve du sus-nommé feu Ramon Otero, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et la dite exécutrice testamentaire déchargée de ses fonctions, et de toute responsabilité.

Par orde de la cour,

23 nov W C F DUPLESSIS, rég

LEGION DE LA LOUISIANE,

NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE 1833.

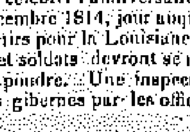

LA Légion de la Louisiane prendra les armes dimanche 22 décembre, à 9 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'armes, pour être passée en revue par le commandant en chef, et célébrer l'anniversaire de la mémorable bataille du 23 décembre 1814, jour auquel se rattachent de si glorieux souvenirs pour la Louisiane.

Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de vingt cartouches à poudre. Une inspection rigide sera faite des fusils et des gibernes par les officiers des compagnies.

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque pièce de canon.

Les officiers commandant les compagnies devront fournir sur les lieux un état exact de la force et de l'armement de leurs compagnies.

Les officiers commandant les compagnies devront envoyer des escouadres de corvée pour fermer la grille et en garder les portes une demi heure avant l'heure fixée pour la revue.

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir dans la maison de ville, dimanche 8 décembre, à 10 heures du matin. Par ordre du brigadier général.

J. B. PLAUCHÉ,

27 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp

ANIMAUX EPAVES.

IL a été conduit chez le soussigné les animaux, comme suit:

2 **JUMENTS** baies avec leur suivant, l'une marquée A. B. l'autre W.

1 do. noir et son suivant, marquée E. B.

1 **ETALON** gris foncé marqué F. C.

1 do. boitant de la jambe droite de derrière sans marque.

1 **CHEVAL** bai marqué T. P.

1 **MULE** grise marquée X.

1 do baie do. G.

1 do. marquée H.

3 **BOEUFS** noirs et blancs, pas de marque.

2 do. bruns et blancs, do.

Si d'ici au 7 du mois prochain, les dits animaux ne sont pas réclamés en payant les frais, ils seront offerts en vente publique le cinquième jour qui suivra le dernier avis.

Bayou St. Jean, le 27 novembre 1833.

27 nov—3 G. DUREL, syndic.

E. LEGOASTER & CO.,

MARCHANDS-TAILLEURS, rue de Chartres, No. 124, viennent de recevoir par le *New-Orleans*, du Hâvre, et par d'autres arrivages, un assortiment de Draps, Casimirs et autres Etoffes de Modes, ainsi que, Manteaux de tous genres pour les deux sexes, et des couleurs les plus estimées, comme suit:

DRAPS, noir et bleu, flamme d'enfer, grenat, vert dragon, vert de cœur, vert olive, polonoie, feuille dacante, bronze clair, bronze foncé, coppé de maure, cramoisie.

CASIMIRS fumée d'Etna, gris pouris.

Melange de Mode, Maringo bleu, gris perle, aventurine, *fumée de Paris*, terre Morée, ventre de biche, blanc, jaune, écarlate, gris Maringo, cuir mode, amazilie, noisette, gris, anglais, coulé, rayé, bleu et noir superfin.

Rodingotes de Vigontines, de casterine de drap imperméable.—Le tout fait dans le dernier goût, et les marchandises ci-dessus, choisies dans les meilleurs fabriques de France, exprès pour ce pays, ils osent espérer mériter la bienveillance du public en redoublant de zèle à servir aux qui voudront bien les honorer de leurs pratiques. 30 oct.

LES soussignés ont reçu par le navire Napier, un assortiment de Draps de toutes couleurs; ainsi que, Draps Vigontines et Castorines imperméables; Soiries, Velours et patrons de gilets d'Etoffes les plus à la mode; Manteaux pour hommes et Dames, Rodingottes de Vigontine, et Gilets de dessous confectionnés, Cravattes à la mode et autres objets du dernier goût.

14 nov—1s BARBARIN & HILL.

LOS abajos firmados han recibido por la fragata Napier, procedente del Havre-de-Gracia, un gran surtido de de Pannos de todos colores, como panos, vigontinas y castorines impermeables; Generos de seda, y de terciopelo; Toda para chalecos de las ultimas modas; Redingotes de vigontine; Capas par hombres y mugeres, Corbatas y otros generos de moda. BARBARIN Y HILL.

14 de nov—12 calle de la Bolsa

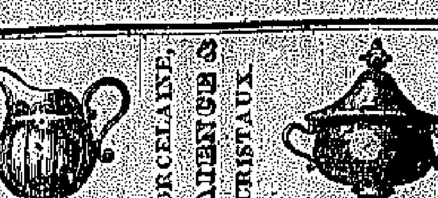

EN débarquement du navire Robert Russell, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, un bel assortiment de Faïence, dans lequel se trouvent 40 services de table des plus nouveaux dessins. En magasin, 100 caisses de Cristaux et Porcelaine. JN. COULON & Co, Rue Condé, entre St. Philippe et Dumaine, No. 49.

23 nov—3

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CHS. HATREL,

23 nov rue de Chartres, No. 123

PERDU—Dans la soirée du 22 ou dans la matinée du 23, un portefeuille en maroquin noir, avec agrafles en acier, contenant 860 en billets de banque de $10 et de $5 de la banque de l'Union de cette ville; aussi un billet de Philip Harb[illegible] George Patterson, payable à 90 jours de date, p[illegible] [illegible]lhèque. L'obligation ne peut-être d'aucun usage [illegible] que ce soit, attendu que le paiement en a été a[illegible]. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui rapportera le portefeuille et son contenu au bureau du *Courrier*, ou à A. G. WATSON, rue du Bassin, entre celles de la Douane et Bienville. 25 nov—6

THEODORE NICOLET & Co., ont transporté leur bureau de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 30, entre Chartres et Levée. 25 nov

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.

25 nov THEOD. NICOLET & CO.

AVIS.—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habillemens, dans la rue de Chartres, N° 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à des prix modérés, en gros et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1m

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 contant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleures maisons de Paris.

13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des rues de cette ville, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov ☞

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches de cypre, coupées dans la bonne saison, et exemptes de saps, maintenant dans un chalan au lieu des déchargements, à vendre par TOURNE & BECKWITH,

23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILE à draps de Russie, &c—12 balles toile à draps grise, de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, 10 do. Diaper en débarquement et à vendre par

23 nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez JULES LE BLANC,

23 nov rue Royale, No. 103

RUBANS DE SOIE propres pour le marché, récemment reçus et à vendre par JULES LE BLANC,

23 nov rue Royale, No. 103

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive, et à vendre par JULES LE BLANC,

23 nov rue Royale, No. 103

PAROISSE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Attendu que J H Surges a présenté une pétition, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle de feu Tatez Dame, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande susdite.

21 nov—10j F. DUGUE, juge.

CHEVAL PERDU OU VOLE.

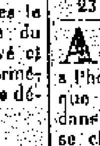

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, est disparu de chez le soussigné, un cheval bai ayant une petite étoile blanche au front et une petite marque au pied gauche de derrière; le dit cheval est ferré au deux pieds de devant, il est en outre joli et très bien fait.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui ramènera le dit cheval ou qui donnera des renseignements de manière à le trouver.

Paroisse St. Jean Baptiste, ce 22 Novembre 1833.

23 nov—3psl ☞ AUGUSTE MADER, Fils.

AVIS—Le sieur *Jean Antoine Mangin*, nouvellement arrivé de France, forgeron, mécanicien et serrurier, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il vient d'ouvrir un atelier dans la rue d'Orléans, No. 20, encoignure Dauphine, où il se chargera de tous les ouvrages de sa partie. Il espère par son assiduité et la solidité de son travail, mériter la bienveillance de ceux qui l'honoreront de leur confiance.

25 nov—3

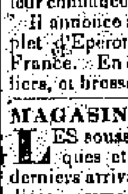

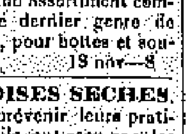

AVIS.

P. CHIGE, vient de recevoir par le navire Napier, directement des 1ère. manufacture de Paris, un grand assortiment des cuirs de première qualité, pour chaussures de tout genres, et il ose espérer que par la confection et le zèle qu'il a mis jusqu'à ce jour, mériter de plus en plus le patronage de ceux qui l'ont honoré de leur confiance.

Il annonce aussi qu'il a reçu un grand assortiment complet d'Eperons confectionnés dans le dernier genre de France. En outre Semelles en lièges, pour bottes et souliers, et brosses à cirés, &c. 19 nov—8

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises, comme suit:

Souliers, maroquin noir et en couleur assortis, do. en prunello, do. en satin noir, bleu, rose et blanc; Bottines pour femmes, noir et en couleur; Socles pour femmes et hommes; Manteaux en drap pour femmes; Habillements d'enfants, Casquettes, Vestes et Pantalons peluches pour hommes, Semelles et Chaussons peluches pour femmes et hommes, Capottes d'enfants en soie assorties de couleur, Canezous, Cols en Batiste, Mousseline brodés, fichus, hernani et gaze; Céphalme en mérinos et en soie, Cravattes de dames en soie, do. pour hommes en satin et gros d'Italie, écharpes, gaze et hernani; Boas, gaze et crêpe assortis de couleur; Chales barège noir, 3-4, 4-4 et 5-4; Gros de Naples en couleur et noir, uni et moiré; Rubans à ceintures, gros Grains de Paris, Dentelles en fil et entre deux, Gants en peau, en soie et fil d'Ecosse, pour hommes et enfants; parapluies 28, 30 et 32 pouces, et Ombrelles de femmes et enfants en foulards, Indiennes à meubles, do. pour robes assorties et moirée en couleur; Mérinos français et anglais, Couvertures de molton française, 8 et 9 points; Bas de soie noirs, blancs, unis et à jours, Bretelles en gomme élastique. AUGUSTE GOUY & Co,

13 nov. rue Royale, No. 188

MARCHANDISES DE GOUT.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre en gros et en détail à des prix modérés: Chapeaux de soie pour dames; capottes do. et en parcale; entottes en linon et thull; Bonnets en blonde; tobes application de blonde en thull, do. en batiste, do. en crêpe, do. en thull à volants; écharpes d'un nouveau genre; Cannesous, do. do. collerettes assorties; mantelets et mantilles en thull et blonde; coiffures, rubans et fleurs; garnitures de robes; Collin bon en velours; sacs assortis; ceintures de soie brodées; tabliers d'enfants; do. en soie pour femmes; fichus de soie et schals thibets; do. hernani; mouchoirs batiste brodés; voiles en thull brodés; bandes en batiste brodées; pèlerines en batiste et en mousseline; bonnets brodés; fleurs artificielles; rubans en soie, do. de gaze; souliers français; satin noir et en couleur uni; do. façonne, gros de Naples uni et moiré; organdy satiné; schals damarquinés cravattes en taffetas et en satin noires et en couleur; linon broché; ombrelles françaises; parapluies; gants pour homme et pour femme; évantails; un assortiment de parfumerie; agrémens en paille; une toilette en acajou, dessus en marbre; une de apsyché en acajou.

21 nov BORDERES FRERES.

SEL—500 sacs de gros sel de Liverpool, 10 en tonneau, reçu par la barque Robert Russell, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,

19 nov rue Royale, No. 117

INDIENNES fonds foncés; do. clairs, blanc et noirs; bleus et blancs de marine; 6-4 mousselines de batiste; satinets de couleur; mouchoirs Randana rouges de Turquie; do. de Madrapolam; moleskins; Velvetines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez HARRISON, BROWN & CO,

13 nov. rue Royale, No. 117

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Van Rooten & Co, Raisins verts de Malaga, &c., à vendre chez J B LOREILHE,

13 nov encoignure de Bourbon et Douane

BOTTES, BRODEQUINS ET SOULIERS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment des marchandises ci-dessus. AYER & Co.,

13 nov rue de la vieille Levée, No. 40

A LOUER—La maison en briques à deux étages, (ayant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,

11 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 & 29

VENTES PAR LE MARSHAL.

Beech & Bein vs. James Oglevy.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'honorable Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 2 décembre, à 4 heures, au bureau du marshal, rue Condé, vis-à-vis la rue Madison, une quantité de grocéries, telles que chandelles, vins, tabac, sacs de riz, sacs de cafés, et divers autres articles.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

20 novembre B. BEAUREGARD, marshal.

Gaston Brulé vs. M. & J. Somillou.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, 4 actions de la loge de Concordia de la Nouvelle-Orléans, l'union Rite d'york, No. 3, $150 ont été payées dessus, pour satisfaire la demande ci-dessus.

19 nov B. BEAUREGARD, marshal

Cosmand Hursey vs. Brousseau et femme.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 2 décembre à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Philippi et Poydras, une certaine maison en bois, située à côté du Bayou, canal Gravier, saisie dans l'affaire ci-dessus.

1 nov L. DAUNOY, marshal

John Moury vs. Capt. Hunter, le bateau à vapeur Highlander et propriétaires, Thos. Standy vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Highlander, ses agrès, appuraux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 oct L. DAUNOY, marshal

Shepherd & Ireland, exécuteurs testamentaires de feu Wm. Ireland, *contre Brouls*.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon: Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mardi 31 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, la jeune mulatresse nommée Nancy, saisie dans les affaires ci-dessus.

28 nov B. BEAUREGARD, marshal

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes,

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte. JOHN K. WEST,

Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. M. MORGAN,

Président de la Compagnie d'Assurance des Négociants. PETER LAIDLAW,

Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane. BEV. CHEW,

Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.

23 nov—1m,2ps

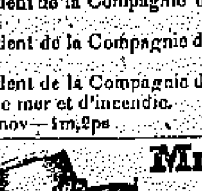

Mme. Voilquin,

MODISTE.

Rue Royale, No. 216, entre les rues Orléans et Ste. Anne.

Elève de Mlle. Botson, modiste de l'académie royale de musique et des principaux théâtres de Paris, Mme. Voilquin a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli choix de Chapeaux demie toilette, de capottes et de chapeaux parés, &c. qu'elle livrera au plus juste prix. Les soins qu'elle a fait prendre à Paris, pour l'emballage de ses marchandises, leur ont conservé une fraicheur dont les dames pourront se convaincre, en examinant les objets qu'elle a l'honneur de leur offrir. 12 nov.

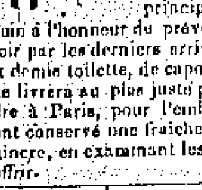

Mme. **BRIGOT**, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES**, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

AVIS—THOMAS LAMB, natif du comté de Westmoreland en Angleterre, est mort le 25 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés dûment nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressés voudront bien s'adresser pour plus de renseignements à MAURICE CANNON, rue Tchoupitoulas, No. 14; ou à CHARLES PATTERSON, rue Philippa, No. 141

8 nov—3,2ps

LES soussigné ont reçu par le navire New-Jersey, 13 boîtes Pommade de Swaim, 14 do. catholicon de Potter; rhubarbe en racine; do en poudre; orge mondée; graines de lin; potasse; seringues de toutes grandeurs; do. pour les enfants très soignées; essence d'anis; bergamote; menthe poivrée; neloli; fenouille; cantaridine; acide prucique, médicinal. On trouvera aussi toutes sortes de préparations chimiques modernes. Plus, sangsues de première qualité.

22 nov F. ORIOL & Co.

VINS—100 paniers Champagne, 1re. qualité.

150 vin de Médoc.

40 barils vin rouge de Bordeaux.

50 paniers Chablis.

40 paniers Pomard.

20 Château-Neuf du pape, reçus et à vendre par JULES LE BLANC,

23 nov rue Royale, No. 103.

ON demande de deux ou trois cents actions (plus ou moins) de la Banque du Commerce. S'adresser à LAROCHE & GAUTIER,

20 nov courtiers, rue de Chartres, No. 169

THE—500 caisses de 13 livres, thé gun powder, importé nouvellement; 310 do. de 6 livres do do.; 400 do. de 13 livres Young Hyson, en débarquement et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO.

20 nov rue des Magasins, No. 80.

PAPIER D'ENVELOPPE—600 rames en débarquement et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,

20 novembre rue des Magasins, No. 80.

VIEUX WHISKEY—500 barils vieux whiskey de Monongahela; 100 demi barils barils do. à vendre par TOURNE & BECKWITH,

13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 et 29

CAFE DE RIO—120 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par TOURNE & BECKWITH,

12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

DRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,

12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—106 caisses de vin de Château Margaux, de Palmers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez BENJ. BOOTH & CO.

12 nov

MAQUERAUX—No 1, en barils, demis barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,

12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

A VENDRE—500 cordes bois de chauffage, livrables 150 cordes à l'habitation de M. Cazlar, à 3 milles de l'autre bord du fleuve, et 350 do. à 5 miles au-dessous de la ville et de ce bord ci. CHS. HATREL,

19 nov rue de Chartres, No. 123

500 BARILS de farine; 150 do. whiskey; 15 do genièvre; 100 caisses de beurre frais; 10 barils do choucroute; 20 demi-barils do. reçues et en vente chez G. ORAIN,

8 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 7

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. PEDARRE, professeur de belles-lettres, membre de la Société Philantropique d'Enseignement Universel établie à Paris, se propose d'ouvrir un externat dans cette ville. Le professeur enseignera le Français, le Latin et le Grec; la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique raisonnée, l'Analyse Grammaticale et Logique ne seront nullement négligées. La méthode suivie par M. Pédarre est adaptée à tout âge; constamment elle a été couronnée par les succès les plus rapides, soit à Bordeaux soit à Paris où le professeur a enseigné pendant six ans.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations, sont priées de s'adresser à M. le docteur Lambert rue du Bayou, à M. Edmond Forstall rue des Ursulines.

M. Pédarre demeure rue St. Pierre N° 114. En attendant un nombre suffisant d'élèves pour commencer ses cours, il donnera des leçons particulières chez lui et en ville

30 oct—1m

EN débarquement des navires Balauchan, Talma et Anne-Louise, venant de Bordeaux et à vendre par P. LAFAYE, rue Royale, No. 147, un assortiment de vins vieux, des Crûs de St. Emilion, Canon, Pomeral, Cote, Fransac, Grave, Médoc, &c.—1825, 1827 et 1828—Vins blanc de Grave en demi-barriques, 1825—aussi 25 futailles de 30 et 40 gallons Eau de Vie Cognac, 1828 et 1821, 19 pipes vieilles Eau de Vie—9 demi pipes Eau-de-vie aromatisée à l'usage des liquoristes, &c.—Le tout ayant droit au Draw-back.

Et d'exportations antérieures, vins assortis jusqu'à l'année 1822 et Vins de caisses. 16 nov

17 CAISSES Sardines à l'Huile, en débarquement du navire New-Orleans, à vendre par JULES LE BLANC,

30 oct rue Royale, No. 103

RECU par le navire Gen. Hand, de Marseille et à vendre par les soussignés, 3 caisses Opium de Thèbes, (Egypte) de qualité supérieure.

19 oct T. NICOLET & Co.

EAU-DE-VIE—30 pipes d'Eau-de-vie, reçue par la Thalia, venant directement de Bordeaux, à vendre au débarquement et chez le soussigné.

13 nov—6 L. G. SASSINOT, rue St. Louis, No. 30

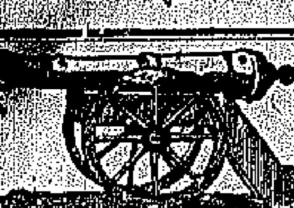

BATAILLON D'ARTILLERIE.

FETE DE SAINTE-BARBE.—Le bataillon prendra les armes, dimanche 8 décembre, à 8 heures précises du matin—équipement complet, bouquet au fusil.

Veste et pantalon bleus.

Il y aura une quête à l'Eglise, en faveur de l'Hospice des Orphelins. Par ordre du major.

28 nov A. SCREIBER, adj. major

CAZADORES DE ORLEANS.

Por disposicion del capitan, la compañia tomará las armas el domingo 1 °, de diciembre, á las 8 en punto de la mañana, con casaca y pantalon de paño y morrion con ponpon, para asistir á las esequias que deben celebrarse en la Iglesia Catedral, á la memoria de nuestro amigo y compañero de armas, Capitan de Cazadores Volantes del Estado, *Luis M. Daunoy*.

El capitan recomienda la asistencia de todos los Cazadores. Por órden del capitan,

28 de nov RAFAEL PEREZ, sarg. 1 °

GARDES D'ORLEANS.

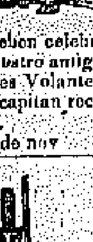

ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche 1er décembre, à 8 heures précises du matin, au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme complet, pantalon et veste bleus.

Par ordre du capitaine,

G. CRUZAT,

sergent-major.

27 novembre

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

De órden del 1r. Teniente, la compañia tomará las armas el domingo 1o. de diciembre á las 8 de su mañana, en el sitio de acostumbre, de rigoroso uniforme, con pantalon de paño; para asistir al servicio funebre del difunto capitan de la misma Louis Daunoy, que se efectuará en la Yglesia Catedral á las 10 del dia, en el cual un miembro de dicha compañia pronunciará un discurso á la memoria de nuestro amigo y compañero de armas.

Suplican por lo tanto los Cazadores Volantes, á todos sus amigos, tengan la bondad de asistir á este acto religioso, para mas solemnizarlo.

DIEGO MANCHON,

18 de noviembre—12 Sargento 1o.

CAZADORES VOLANTES DE ORLEANS,

PAR ordre du premier lieutenant, la compagnie prendra les armes le dimanche 1er. décembre, à 8 heures du matin, au lieu accoutumé, en uniforme complet, pantalons de drap, pour assister au service funèbre de feu *Louis Daunoy*, ex-capitaine de la compagnie, qui aura lieu à l'Eglise Cathédrale, à 10 heures du matin. Un membre de la compagnie prononcera l'oraison funèbre de notre ami et compagnon d'armes.

Les Cazadores Volantes, ainsi que leurs amis, sont priés d'assister à ce service, afin qu'il ait lieu avec la plus grande solemnité. DIEGO MANCHON,

19 nov—12 1er. sergent

MME. MEYER, couturière en robes, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront l'honorer de leur confiance qu'elles trouveront auprès d'elle un assortiment de **NOUVELLES MODES** françaises. Elle demande de suite des ouvrières.

25 nov—3,3ps rue Royale, No. 56 et 58

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il a reçu par le navire Salem, de France, un assortiment de bijouteries joailleries, orfèvreries, placées, bijouteries fausses, nouveautés chapeaux, d'hommes, jouets d'enfants de toute espèce, fournitures de bijouteries pour la fabrication, un joli assortiment de cartonnage nouveau. Il continue comme par le passé à monter des brillants, et fait toute espèce de raccommodage.

J. ANGLAIRE, No. 234,

20 nov—15 rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine.

AVIS.

J. & J. DARRAMON, ayant terminé leurs intérêts avec Monsieur Jas. Chastant, invitent toutes les personnes qui leur devaient au 21 août dernier, de payer ou régler, par billets, dans le plus court délai. Ils offrent à vendre aux prix coutant, leur fonds, valeur $60,000, reçu dernièrement de France et de New-York, et acheté à des prix avantageux, leurs conditions de vente seront de longs termes, pour simples billets satisfaisants, ou billets endossés seulement. Ils invitent les marchands de la campagne et de la ville à profiter de cette bonne occasion.

18 nov

A LOUER.

Pour une année, ou pour plusieurs.

UN emplacement de 200 pieds environ, face au fleuve, situé de l'autre bord du fleuve, entre le chantier de construction de M. Varion, et celui de M. Byrnes, vis-à-vis cette ville.

Le dit emplacement est très convenable pour un chantier de construction, ou pour y débiter du bois.

Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 15 nov—10

MADERE—20 boucauts, première qualité; importé l'année dernière, à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,

20 nov rue des Magasins, No. 80.

AVIS.—Attendu que John B. Barham s'est adressé à moi pour faire annuler un cautionnement de trois mille piastres, souscrit par lui, le 16e jour de mars 1833, comme shérif de la paroisse St. Tammany, conjointement avec Renes Baham et David B. Morgan ses cautions.

La présente, a pour but de prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication, s'il en ont, à ce que le dit cautionnement ne soit radié et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle.-Orléans, le 18e jour de novembre mille-huit-cent-trente-trois, et la cinquante huitième année de l'indépendance américaine.

Par le gouverneur A. B. ROMAN.

GEORGE EUSTIS, Secrétaire-d'Etat. 19 nov—30

ON demande une bonne cuisinière, domestique de maison, qui sache laver et repasser, et un garçon pour servir à table; de bons gages leur seront donnés. S'adresser au bureau de cette feuille. 15 nov—6

MELASSES—80 barils de la nouvelle récolte, en débarquement du bateau à vapeur Lancaster, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,

9 nov rue Royale, No. 117

F. DUFOUR & FRERE, encoignure des rues Royale et Ursulines, reçoivent par les navires Olympia et Napier du Havre, un assortiment de marchandises, comme suit:

Lampes en cuivre; parfumerie; chapeau de soie pour hommes; gravures encadrées; indiennes nouveautés et noires; basin croisé rougé pour rideaux, et garnitures; fleurs artificielles; mantilles en tulle noir, et autres; pélérines blondes noires, et autres; écharpes en couleur, et noires; parapluies de 28, et 30 pouces; ombrelles; bas de filoselle noirs; souliers fourrés pour dames; brodequins; gigots en satin et soie; gros de Naples noir; cravattes taffetas noir, fichus foulards brochés et différents genres; bas de fil d'écosse; do soie noirs et blancs; bretelles en gomme élastique; gants assortis; mouchoirs batiste brodés &c. borre en couleur; entredeux en batiste brodé; colets do; canésous, mousselines thibet; schalls do imprimé, et noirs; schall imprimé 5-4; bas d'enfants, en coton de tous les âges; redingottes en castorine; habits noirs et bleus; manteaux pour hommes et femmes; linge de table damassé; broderies pour enfants, en laine; dentelles fil; cartonnage et placage; palatines et boa en chincilla; schalls angola; brosses à dents, et une infinité d'autres petits articles dont l'énumération serait trop longue, qu'ils offrent à vendre à juste prix; En magasin, toiles à draps et alopines noires.

4 nov—30 F. DUFOUR & Frère.

CAFE ET CIGARRES.

44 SACS de Café, et 16 milliers Cigarres de première qualité, en débarquement de la polacre Viscayna de la Havane, à vendre par F. H. PETITPAIN,

15 nov Rues Chartres & Toulouse.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS

ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

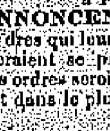

Les soussignés agens de

WILLIAM PRINCE ET FILS,

PROPRIÉTAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines. Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,

agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.

28 nov—6m

RECU dernièrement par les soussignés et à vendre, 120 caisses Olives très-fraîches,—50 do Olives et Auchois. PERRET & GALLY,

19 nov Rue Toulouse, No. 68.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation Edmond Fortier, fils, le 18 novembre 1833, le nègre **WILLIAM** se donnant quelquefois le nom de **BILLY** ou **BILL**, taille de 5 pieds 4 pouces américain, figure basanée, petits favoris, parlant anglais et un peu le français. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de cet état. 23 nov—4,3ps

VENTES A L'ENCAN.

VENTA AL ENCANTE.

EL dia Lunes, 9 de deciembre, á las 10 del dia, se venderan bajo la inspeccion de los guardianes del puerto, los efectos siguientes, a saber:

112 cajas de Azucar blanca;

79 diches de idem Quebrada;

57 bocoys con 7000 galones de melaza;

70 bombas de caoba;

procedente de la Isla de Cuba en la goleta española Primera del Rosario. Condiciones—al contado.

Pensacola, 21 noviembre 1833.

26 nov—6 J. B. VANBAUN.

LUNDI, 9 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu sous l'inspection des gardiens du port les objets suivants, savoir:

112 caisses Sucre blanc;

79 do. Sucre Quebrado;

57 boucauts contenant 7000 molasse;

70 pompes en acajou;

Provenant de la cargaison de la goélette espagnole Primera del Rosario.

Conditions: Comptant:

Pensacole, 21 novembre 1833.

26 nov—6 J. B. VANBAUN, encanteur.

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le samedi 30 courant, à la Bourse, à midi, l'esclave BECCA, âgée de 16 ans, parlant anglais et français, créole, domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, aux frais de l'acquéreur.

Aussi—L'esclave FANNY, âgée de 36 ans, depuis 10 ans dans le pays, excellente domestique, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière. DAVID est âgé de 8 ans, parle français et anglais, créole de la Nouvelle-Orléans, et très-maladif.

Ils sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 29 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le mardi, 3 courant, vis-à-vis le nouveau marché, faubourg Ste. Marie, à 10 heures, le contenu d'une maison connue sous le nom de *New Market Retreat*, consistant en lits, linge de lit, tables, chaises, et une quantité d'autres articles. Aussi, le contenu d'une buvette.

29 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu, le samedi 30 courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, l'esclave Fanny et ses deux enfans, Fanny, âgée d'environ 32 ans, acclimatée, bonne cuisinière et blanchisseuse; Dinah, jeune esclave intelligente, de 5 ans; John, âgé d'environ 18 mois, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés chez Wm. L. Lewis, not. public, aux frais des acquéreurs. 28 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le lundi, 2 décembre, à son encan, rue St. Louis, à midi, un BILLARD complet.

Conditions—6 mois. 28 nov

PAR H. J. DOMINGON

SAMEDI prochain, 30. du courant, à midi précis, au Bassin Carondelet, et par ordre de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, une machine à vapeur, composée d'un cylindre, deux bouilloires et autres articles; enfin telle qu'elle se comporte; elle peut être vue sur les lieux.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du président de ladite compagnie. 28 nov

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Ursulines, entre les rues Condé et Royale, maison de M. F. Lauve, le mobilier de M. Graihle, consistant en lits, armoires, sopha, glaces, pendule, &c.

Conditions, à la vente. 28 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 30 novembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett.

1o. Orrent, mulâtre, âgé de 35 ans, bon charpentier, intelligent.

2o. Voltaire, nègre créole, âgé de 16 ans, domestique, laboureur, charretier et nègre de champ.

3o. Marry, négresse créole, âgée de 20 ans, parfaite, cuisinière et domestique de maison.

4o. Helleau, mulatresse, âgée de 20 ans, bonne blanchisseuse et domestique de maison.

5o. Céleste, négresse créole, âgée de 22 ans, un peu cuisinière et domestique de maison.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Gustave Le Gardeur, notaire public. 27 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 novembre courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

TOM, nègre âgé de 27 ans, bon charretier, laboureur, bûcheur et pour le champ.

Conditions: Moitié en tout mars 1834 et moitié en tout mars 1835, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu vendredi, 6 décembre prochain, à 10 heures du matin, rue des Magasins, entre les rues Girod et Notre Dame, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu José Estevenell.

Conditions: Comptant. Par ordre de la Cour des Preuves de cette ville. 25 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu, le samedi, 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,

Le brick **MARGARET & POLLY**, entré ici en détresse et condamné comme hors de réparation. Il a été construit à Prince Edward Islands en 1827, de bons matériaux, et est du port de 94 tonneaux. Il est mouillé en face des magasins Bleus. Pour plus amples information, s'adresser à l'encanteur.

Conditions, à la vente. 23 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le 30 courant, à la Bourse, à midi, l'esclave Sarah, mulâtresse, âgée de 20 ans, depuis quelques années dans le pays, parlant anglais et français; bonne coiffeuse, et bonne domestique de maison.

William, mulâtre de 16 ans, créole, parlant anglais et français; bon maçon, et loué à $33 par mois.

Margaret, négresse de 20 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et bonne domestique de maison, créole, parlant anglais et français.

Fanny, négresse de 25 ans, acclimatée, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 & 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Wm. Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 22 nov

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le 30 novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La négresse CHARLOTTE, âgée d'environ 40 ans, sujet fidelle, garantie des vices et maladies prévus par la loi, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et marchande; la négresse se dit être attaquée du malo de mer une ou deux fois par an.

Sa fille LAURENCINE, âgée d'environ 14 ans, sujet fidelle, est aussi garantie des vices et maladies prévus par la loi; elle est un peu cuisinière, couturière et excellente domestique de maison, parfaite gardienne d'enfants.

Conditions: Moitié comptant, et la balance à 1 an de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 14 nov—7,2ps

PAR T. MOSSY & TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le jeudi, 5 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

1 ° Une maison principale portant le No. 56, une cuisine, et une arrière cuisine construites sur un terrain situé rue Conti, entre Chartres et Royale; le tout devant être démoli et enlevé pour le 15 janvier prochain, à l'exception du mur mitoyen du côté de M. Kennedy qui devra rester intact et dans tout son entier.

2 ° Une autre Maison principale portant le No. 52, ainsi qu'une cuisine et une arrière cuisine, construites sur un terrain situé aussi rue Conti et contigu au précédent; le tout devant être démoli et enlevé pour le 15 janvier prochain à l'exception du mur mitoyen du côté de M. Delachaise qui devra rester intact et dans tout son entier.

Et quant au mur mitoyen entre ces deux maisons, les acquéreurs en prendront chacun la moitié qu'ils devront aussi démolir et enlever pour l'époque susfixée.

3 ° Une grande cuve.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

N. B. Le carelage des cours appartiendra aussi aux acquéreurs. 21 nov

PAR F. DUTILLET.

LUNDI, 2 décembre prochain, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse de Hewlett, pour compte de la succession de feu Vve. Osorno, un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues de l'Hôpital et Dauphine, divisé en sept lots, d'après le plan dressé par le voyer de la ville.

Les édifices qui se trouvent sur ledit terrain devront être enlevés pour le 1er. de janvier.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes seront passés devant Félix de Armas, notaire public, pour compte des acquéreurs, à la charge desquels sera également le paiement de la taxe du pavage correspondant à chaque lot. 6 nov—3,3ps

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—Nelle-Orléans, 29 novembre 1833.

AVIS est par les présentes donné qu'un reçu en faveur de George Eustis, en date du 12 juillet 1833, pour une de $1000 de la première souscription [illegible] de cette institution, a été perdu [illegible] à été faite des certificats aux quels ce [illegible] droit.

Par ordre de la direction,

20 nov H. G[illegible], secrétaire.